

NOTE A L'ATTENTION DES CANDIDATS LIBRES - EPREUVE PRATIQUE

**CAP EQUIPIER POLYVALENT DU COMMERCE**

	SUPPORT D'ÉVALUATION (COMPOSITION DU PORTFOLIO)	DURÉE D'INTERROGATION
<p><b><u>EPI</u></b></p> <p>« RECEPTION ET SUIVI DE COMMANDES »</p>	<p><b>LE PORTFOLIO PRENDRA NECESSAIREMENT UNE FORME NUMERIQUE</b></p> <p><u>Objectifs du portfolio :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Rendre compte des activités exercées en entreprise</li><li>- Mettre en évidence l'analyse réalisée par le candidat sur ses activités</li></ul> <p><u>Contenu du portfolio :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Fiches permettant au candidat de rendre compte des activités réalisées en entreprise, représentatives du domaine « Recevoir et suivre les commandes ». Ces fiches précisent l'activité et son contexte. Le candidat réalise autant de fiches que d'activités auxquelles il a participé <b>avec 4 fiches minimum.</b></li><li>- Ces fiches serviront de point d'appui à l'entretien.</li></ul> <p>Le portfolio sera joint au dossier qui comportera, par ailleurs, une partie administrative constituée de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Attestation précisant la durée des périodes de formation, la nature de l'unité commerciale, le type d'activités réalisées authentifiée par le centre de formation</li></ul> <p><b>OU</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Attestation relative à l'activité salariée du candidat dans un domaine professionnel correspondant aux finalités du « CAP Equipier polyvalent du commerce ».</li></ul>	<p><b><u>ENTRETIEN ORAL - DURÉE 20 MINUTES</u></b></p> <p>L'épreuve qui se déroule en entreprise prend la forme d'un entretien. Ce dernier prend appui sur le portfolio.</p>

	SUPPORT D'ÉVALUATION (COMPOSITION DU PORTFOLIO)	DURÉE D'INTERROGATION
<p style="text-align: center;"><b>EP2</b></p> <p style="text-align: center;">« MISE EN VALEUR ET APPROVISIONNEMENT »</p>	<p style="text-align: center;">LE PORTFOLIO PRENDRA NECESSAIREMENT UNE FORME NUMERIQUE</p> <p><u>Objectifs du portfolio :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rendre compte des activités exercées en entreprise ;</li> <li>- Mettre en évidence l'analyse réalisée par le candidat sur ses activités.</li> </ul> <p><u>Contenu du portfolio :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiches permettant au candidat de rendre compte des activités réalisées en entreprise, représentatives du domaine « Mettre en valeur et approvisionner ». Ces fiches précisent l'activité et son contexte. Le candidat réalise autant de fiches que d'activités auxquelles il a participé, <b>avec un minimum de 4 fiches</b>.</li> <li>- Ces fiches serviront de point d'appui à l'entretien réalisé à l'issue de la partie pratique de l'épreuve.</li> </ul> <p>Le portfolio sera joint au dossier qui comportera par ailleurs une partie administrative constituée des documents permettant de vérifier la conformité à la réglementation de la formation en entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attestation précisant la durée des périodes de formation, la nature de l'unité commerciale, le type d'activités réalisées authentifiée par le centre de formation</li> </ul> <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Attestation relative à l'activité salariée du candidat dans un domaine professionnel correspondant aux finalités du « CAP Equipier polyvalent du commerce »</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b><u>ÉPREUVE PRATIQUE ET ORALE - DURÉE : 45 MINUTES</u></b></p> <p style="text-align: center;">L'ÉPREUVE SE DÉROULE EN ENTREPRISE. ELLE COMPORTE DEUX PHASES :</p> <p>1) <u>PHASE D'OBSERVATION (30 MINUTES MAXIMUM)</u> Le candidat réalise des activités relevant du domaine 2. Durant cette phase, la commission d'interrogation évalue le degré d'acquisition des compétences mises en œuvre par le candidat.</p> <p>2) <u>PHASE D'ENTRETIEN (15 MINUTES MAXIMUM)</u> Elle prend appui à la fois sur le portfolio et sur la phase d'observation. La commission d'interrogation conduit le candidat à expliciter les activités réalisées durant la partie pratique et à démontrer la maîtrise des compétences non mises en œuvre dans le cadre de la première phase et présentées dans le portfolio.</p>

	SUPPORT D'ÉVALUATION	DURÉE D'INTERROGATION
<p><b><u>EP3</u></b></p> <p>« CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DU CLIENT DANS SON PARCOURS D'ACHAT »</p>	<p>Un dossier administratif sera constitué permettant de vérifier la conformité à la réglementation de la formation en entreprise :</p> <p>- Attestation précisant la durée des périodes de formation, la nature de l'unité commerciale, le type d'activités réalisées authentifiée par le centre de formation</p> <p>Ou</p> <p>- Attestation relative à l'activité salariée du candidat dans un domaine professionnel correspondant aux finalités du « CAP Equipier polyvalent du commerce</p>	<p><b><u>ÉPREUVE PRATIQUE ET ORALE - DURÉE : 45 MINUTES</u></b></p> <p>L'ÉPREUVE SE DÉROULE EN ENTREPRISE. ELLE COMPORTE DEUX PHASES :</p> <p>1) PHASE D'OBSERVATION ET/OU DE SIMULATION (15 MN MAXIMUM) Le candidat réalise des activités relevant du domaine « Conseiller et accompagner le client dans son parcours d'achat ». En cas d'absence de client sur la surface de vente ou de situations significatives, l'un des évaluateurs simule le rôle du client. Durant cette phase, la commission d'interrogation évalue le degré d'acquisition des compétences mises en œuvre par le candidat.</p> <p>2) PHASE D'ENTRETIEN (20 MINUTES MAXIMUM) La commission d'interrogation conduit le candidat à expliciter les activités réalisées durant la partie pratique et à démontrer la maîtrise des compétences non mises en œuvre dans le cadre de la première phase.</p>

**POUR LES 3 ÉPREUVES** : SI LE JOUR DE L'ÉPREUVE, LA PARTIE ADMINISTRATIVE DU DOSSIER DEMEURE INCOMPLETE, LA MENTION « NON VALIDE » EST PRONONCÉE ET EST SIGNIFIÉE AU CANDIDAT. LE DIPLOME NE PEUT PAS LUI ÊTRE DELIVRÉ.

**POUR LES ÉPREUVES EP1 ET EP2** : EN L'ABSENCE DU PORTFOLIO POUR LES ÉPREUVES EP1 ET EP2, LE CANDIDAT NE PEUT PAS ÊTRE INTERROGÉ, LA NOTE ZERO EST ATTRIBUÉE À CETTE ÉPREUVE ET EST SIGNIFIÉE AU CANDIDAT.